

**COMMUNE DE WEMMEL**  
**Conseil communal Jeudi 19 octobre 2017**

## Décisions

Application de l'article 252 du décret communal.

**Présents:** **Raf De Visscher**, président; **Walter Vansteenkiste**, bourgmestre; **Marcel Van Langenhove**, **Bernard Carpriau**, **Monique Van der Straeten**, **Vincent Jonckheere**, échevins; **Christian Andries**, **Didier Noltincx**, **Roger Mertens**, **Jacqueline Moreau**, **Roberto Galluccio**, **Alain Stubbe**, **Thierry Mombeek**, **Koen Weemaes**, **Wies Herpol**, **Steve Goeman**, **Monique Froment**, **Veerle Haemers**, **Michèle Laemont**, **Marc De Grootte**, **Alba Morganti**, conseillers; **Katrien De Taeye**, secrétaire communale;

**Excusés:** **Christine Lemmens**, échevine; **Jeannine Sarels**, **Eugène Verbist**, conseillers;

**Absent:** **Bernard Hoebanckx**, conseiller;

*Le conseiller **Koen Weemaes** est présent à partir du point 2.*

*Le conseiller **Thierry Mombeek** quitte la séance à partir du point 12.*

*Le conseiller **Thierry Mombeek** est présent à partir du point 13.*

*Le conseiller **Christian Andries** quitte la séance à partir du point 20.*

---

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 19h30.

Un point supplémentaire est ajouté:

Motion pour la création d'une politique de soutien en faveur des magasins locaux, introduite par Didier Noltincx. Ce point est porté à l'ordre du jour et sera traité au point 20.

Trois points sont ajoutés en urgence:

- IWVB: mise en œuvre du plan d'assainissement
- Adhésion en tant qu'associé T, adhésion en tant qu'associé D et apport de la part restante des installations de distribution d'eau, adhésion en tant qu'associé Z et apport de la part restante des installations d'épuration d'eau au sein de TMVV
- Quartier-travail: décision de principe

Ces points sont portés à l'ordre du jour et seront traités aux points 21,22 et 23.

Ces ajouts sont approuvés à l'unanimité des voix.

### **SÉANCE PUBLIQUE**

1. Notules du Conseil communal du 14/09/2017. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

2. CPAS: adaptation du plan pluriannuel – modification budgétaire. Il est pris connaissance de ce point.
3. Résultats financiers 2016 IT-punt. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
4. Fabrique centrale d'Eglises Wemmel concernant Saint-Servais et Saint-Englebert: budget 2018 et modification budgétaire 2017 Saint-Servais. Ce point est approuvé par 16 voix pour, 2 contre (Roger Mertens et Roberto Galluccio) et 3 abstentions (Didier Noltincx, Alain Stubbe et Thierry Mombeek).
5. Budget 2018 de la zone de police AMOW. Il est pris connaissance de ce point.
6. Achat d'une parcelle 2<sup>e</sup> section subdivision B n° 394. Ce point est approuvé par 20 voix pour et 1 abstention (Alain Stubbe).
7. Augmentation du capital d'Intradura. Ce point est approuvé par 18 voix pour et 3 abstentions (Roger Mertens, Roberto Galluccio et Alain Stubbe).
8. Définition du concept de la gestion journalière. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
9. Règlement sur les chèques-cadeaux. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
10. Elagage des arbres communaux 2017-2021: approbation du cahier des charges et modalités d'adjudication. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
11. Livraison des sacs plastiques pour les déchets ménagers pour l'année 2018 – Approbation du cahier des charges et modalités d'adjudication. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
12. Livraison des sacs plastiques pour les déchets compostables pour l'année 2018 – Approbation du cahier des charges et modalités d'adjudication. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
13. Modification du règlement de roulage complémentaire: places de parking réservées pour voitures électriques. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
14. Approbation des décisions de principe pour les achats groupés dans le cadre de l'accord de collaboration intercommunal avec l'intercommunale Haviland IgSv (ci-après dénommée Haviland), pour lesquels Haviland agit en tant que 'centrale d'achats' pour la livraison de produits d'épandage de lutte contre le verglas pour la période hivernale 2017-2018 pour les adhérents. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
15. Règlement du travail de la commune et du CPAS: suppression et modification d'un nombre d'articles. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
16. Organigramme de l'administration communale: adaptation. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
17. I.W.V.B.: assemblée générale extraordinaire 24/11/2017 - détermination du mandat du mandataire. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
18. TMVS – réunion de création 22/12/2017. Ce point est ajourné.
19. TMVW IC – assemblée générale extraordinaire 22/12/2017. Ce point est ajourné.
20. Motion pour la création d'une politique de soutien en faveur des magasins locaux. Le Collège des Bourgmestre et Echevins propose un amendement, à savoir:  
Article 1<sup>er</sup>: Etablir au printemps de 2018 un cahier des charges en vue du déploiement d'un plan stratégique au profit du commerce de détail, contenant par exemple une analyse des points forts et des points faibles sur le plan spatial et économique ainsi qu'une délimitation des noyaux commerciaux, un positionnement stratégique du commerce de détail, ...  
Article 2: Etablir sur la base des conclusions du plan stratégique au profit du commerce de détail un cahier des charges en vue du déploiement de projets de nature à renforcer les noyaux, par exemple en consolidant l'appareil commercial, en améliorant la qualité de vie au sein du noyau commercial, ...  
Article 3: Demander pour ces projets des subventions auprès de la province du Brabant flamand, ainsi qu'auprès de l'Agentschap Ondernemen en Innoveren pour leur réalisation concrète.



Article 4: Informer le Conseil communal des propositions, résultats et décisions intermédiaires qui constitueront la base pour la mise au point du cycle de politique et de gestion 2019 – 2024.  
 Article 5: Proposer au Conseil communal de recruter un expert pour le domaine de politique Economie locale (niveau B1-B3).

Cet amendement est approuvé à l'unanimité des voix. Le point dans son ensemble est approuvé à l'unanimité des voix.

21. IWVB: mise en œuvre du plan d'assainissement. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
22. Adhésion en tant qu'associé T, adhésion en tant qu'associé D et apport de la part restante des installations de distribution d'eau, adhésion en tant qu'associé Z et apport de la part restante des installations d'épuration d'eau au sein de TMVW. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
23. Quartier-travail: décision de principe. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

## **QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX**

### **Monique Froment**

Indique que les bacs à fleurs disposés sur le trottoir du 'Pain Quotidien' gênent les piétons, d'autant qu'ils ne contiennent que des fleurs desséchées. Ils barrent surtout le passage aux poussettes et aux chaises roulantes. Le bourgmestre répond que ce point sera notifié au service en charge des espaces verts.

### **Steve Goeman**

Demande ce qu'il en est des plaines de jeux. Le bourgmestre répond que les offres ont été reçues. Les plaines de jeux du stade Van Langenhove, de la Résidence et Erf & Haard seront remises en état en priorité. L'avis du Conseil de la jeunesse sera recueilli. Le bac à sable du parc sera réaménagé d'ici le printemps.

### **Koen Weemaes**

Explique qu'une étude a été publiée dans L'Echo sur le thème de la mobilité à Bruxelles. Il demande que l'on fasse le point sur la question de la mobilité à Wemmel, notamment :

- quel est l'impact du plan de mobilité de Bruxelles sur la commune de Wemmel ?
- quand le fonctionnaire en charge de la mobilité entrera-t-il en fonction ?
- la commune pourrait-elle promouvoir les bureaux satellites ?

Le bourgmestre répond que l'agent qui endossera le poste de fonctionnaire en charge de la mobilité est en ce moment occupé à suivre les formations requises.

L'échevin Carpriau ajoute que tout dépend du trafic sur le Ring. Un projet est toutefois en cours pour l'élargissement du Ring. Il se pourrait que les bretelles d'accès et de sortie du Ring à hauteur de l'avenue de Limburg Stirum disparaissent.

### **Thierry Mombeek**

- Estime que le nouveau règlement de la circulation instauré sur le pont enjambant le Ring est "ridicule". L'échevin Carpriau répond que cette remarque sera transmise au Service Circulation routière.

- Indique que nombre d'habitants du Val Brabançon demandent des cartes de riverains en raison de la densité du stationnement.

Le bourgmestre répond que la politique en matière de stationnement à Wemmel doit être revue dans son ensemble, et non rue par rue ou à la demande de certains habitants.

---

Cette liste contenant une description succincte des décisions est consultable auprès du secrétariat communal, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture et ce jusqu'au 17/11/2017.

Wemmel, 27/10/2017

Par ordonnance :  
La secrétaire communale  
KATRIEN DE TAEYE

Le président  
RAF DE VISSCHER

